

Quant à savoir qui au sein du ministère des Finances aurait été au courant de mon intention de présenter cet amendement, cela se serait limité aux hauts fonctionnaires œuvrant au sein de la division de l'impôt du ministère. Je ne suis pas en mesure de dire au chef de l'opposition qui en aurait été effectivement au courant.

M. Stanfield: Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire très pertinente. Le secrétaire parlementaire a parlé des renseignements que lui ont fournis les fonctionnaires du ministère des Finances. Le ministre des Finances ne juge-t-il pas qu'il aurait dû vérifier, ou du moins qu'il devrait le faire maintenant, quels sont les fonctionnaires qui ont donné au secrétaire parlementaire l'impression que l'on allait probablement apporter ces modifications; il en était suffisamment persuadé pour signaler aux entreprises intéressées de sa circonscription les changements de politique qui devaient avoir lieu, ce qui leur donnait un énorme avantage sur leurs concurrents?

M. Turner (Ottawa-Carleton): Il se peut que des fonctionnaires du ministère des Finances aient donné cette impression au député de Kenora-Rainy River, mais moi, je n'en sais rien.

Une voix: C'est ce que le député a dit.

M. Turner (Ottawa-Carleton): Ce que je tiens à dire au député, c'est qu'aucun fonctionnaire du ministère des Finances ne pouvait savoir de façon certaine qu'une modification serait proposée à la Chambre tant que je ne l'avais pas moi-même approuvée, en qualité de ministre des Finances, et, plus important encore, tant que mes collègues du Cabinet ne l'avaient pas approuvée. C'est seulement après que la modification devenait une décision gouvernementale sur ma recommandation.

Des voix: Oh, oh!

M. Baldwin: Quand le texte de la modification a-t-il été rédigé?

LA POSSIBILITÉ DE CONVERSATIONS ENTRE LE MINISTRE ET LE SECRÉTAIRE PARLEMENTAIRE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL PRIVÉ AU SUJET DE LA TAXE SUR LES EMBARCATIONS

M. Sinclair Stevens (York-Simcoe): Monsieur l'Orateur, le ministre des Finances nous dirait-il s'il a, à un moment donné, discuté avec le secrétaire parlementaire de la possibilité de formuler la motion d'amendement présentée le 28 janvier?

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): J'ai étudié cette modification en réponse aux instances d'au moins 50 députés.

Des voix: Oh, oh!

M. Stevens: Je n'ai pas parlé de 50 députés. Le secrétaire parlementaire était-il du nombre?

M. Turner (Ottawa-Carleton): Je ne m'en souviens pas très bien.

Questions orales

LA RÉDACTION DE LA MOTION D'AMENDEMENT RELATIVE À LA TAXE SUR LES EMBARCATIONS

M. Sinclair Stevens (York-Simcoe): Le ministre des Finances nous dirait-il quand le texte de la modification a été rédigé, combien de jours avant le 28 janvier?

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Je me renseignerai. Si l'affaire va au comité permanent, vous aurez certainement ce renseignement. Je ne le sais pas de mémoire.

* * *

LA CHAMBRE DES COMMUNES

M. REID—LA MISE AU COURANT DE LA MODIFICATION DE LA TAXE SUR LES EMBARCATIONS

M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Monsieur l'Orateur, j'ai une question pour le secrétaire parlementaire du président du Conseil privé. Étant donné qu'en principe la divulgation de modifications au budget ne diffère en rien de la révélation du contenu du budget, je voudrais lui demander quelle certitude il avait que ses renseignements concernaient un changement dans le budget. Il a écrit à ce sujet en décembre, bien que le changement ne se soit produit qu'en janvier. Était-il absolument certain qu'il y aurait un changement et, si oui, avec quelle conviction en a-t-il parlé?

M. John M. Reid (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, après avoir cultivé des ministres afin de les inciter à modifier des mesures législatives et après avoir parlé à des hauts fonctionnaires, il m'a toujours semblé que je pouvais dire avec assez de justesse si le gouvernement se préparait ou non à proposer quelque chose. Si je n'étais pas capable de faire cela, je ferais un bien piètre député. Je dirais au député qui a posé la question que j'étais tellement convaincu d'avoir raison que j'étais prêt à gager deux bouteilles de scotch qu'il avait tort. Donc, je dirais qu'après avoir manœuvré dans les coulisses auprès des députés de tous les partis et des hauts fonctionnaires du ministère, j'en étais passablement sûr en raison des pressions qui s'exerçaient.

Je puis dire, en réponse à cette question, que le comité permanent des privilèges et élections a précisément discuté de cet aspect, comme en fait foi la page 15 du fascicule d'où le député de York-Simcoe a tiré sa citation. En voici un extrait pour illustrer ce que je veux dire:

Pour ma part, je dois dire que j'avais annoncé à beaucoup de personnes que le ministre supprimerait certainement cette taxe d'accise. Je l'ai fait sans disposer d'informations d'ordre confidentiel. C'était simplement une intuition de ma part.

C'est ce qu'a dit un député qui siège de l'autre côté de la Chambre.

Des voix: Oh, oh!

M. Reid: Je pense donc que ceux d'entre nous qui représentent des circonscriptions analogues, qui ont tenté d'influencer les députés en coulisses et parlé avec les hauts fonctionnaires du ministère, avaient une très bonne idée de ce qui allait se produire.